



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.502/4



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

21 mai 2021
Français
Original : Anglais

Quinzième Réunion des Points Focaux ASP/DB

Vidéoconférence, 23-25 juin 2021

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport sur l'état d'avancement des activités menées pour mettre en oeuvre le thème principal Biodiversité et Écosystèmes depuis la treizième réunion des Points Focaux pour les ASP/DB

Rapport sur l'état d'avancement des activités menées pour mettre en oeuvre le thème principal Biodiversité et Écosystèmes depuis la quatorzième réunion des Points Focaux pour les ASP/DB

Note :

Les désignations employées et la présentation du matériel dans ce document n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement concernant le statut légal de tout Etat, Territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de leurs frontières ou limites.

© 2021 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranéen (UNEP/MAP)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail : car-asp@spa-rac.org

Table des matières

I. GOUVERNANCE:	1
RESULTAT STRATEGIQUE 1.1: SOUTENIR LES PARTIES CONTRACTANTES ET PARTENAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE BARCELONE, SES PROTOCOLES, SES STRATEGIES REGIONALES ET SES PLANS D'ACTION	1
RESULTAT STRATEGIQUE 1.5. LES CONNAISSANCES DU PAM ET LE SYSTEME D'INFORMATION DU PAM ONT ETE AMELIORES ET RENDUS ACCESSIBLES POUR L'ELABORATION DES POLITIQUES, ET POUR UNE SENSIBILISATION ET UNE COMPREHENSION ACCRUE	3
RESULTAT STRATEGIQUE 1.6 : SENSIBILISATION ET DIFFUSION ACCRUES.....	4
II. BIODIVERSITÉ	5
RESULTAT STRATEGIQUE 3.1. RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE REGIONALE DES OBLIGATIONS AU TITRE DE LA CONVENTION DE BARCELONE, DE SES PROTOCOLES ET AUTRES INSTRUMENTS PERTINENTS. ..	5
RESULTAT STRATEGIQUE 3.2. DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PLANS D'ACTION, PROGRAMMES ET MESURES, NORMES ET CRITERES COMMUNS, LIGNES DIRECTRICES POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES COTIERS ET MARINS.	7
RESULTAT STRATEGIQUE 3.3. RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE NATIONALE DES POLITIQUES, STRATEGIES ET MESURES LEGISLATIVES DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE	10
RESULTAT STRATEGIQUE 3.4. SUIVI, INVENTAIRE ET EVALUATION DE LA BIODIVERSITE EN METTANT L'ACCENT SUR LES ESPECES EN DANGER ET MENACEES, LES ESPECES NON INDIGENES ET LES HABITATS CLES.....	11
RESULTAT STRATEGIQUE 3.5. ASSISTANCE TECHNIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES AUX NIVEAUX REGIONAL, SOUS-REGIONAL ET NATIONAL POUR SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET LE RESPECT DE LA LEGISLATION NATIONALE RELATIVE A LA BIODIVERSITE.....	14
RESULTAT STRATEGIQUE 3.6. COOPERATION RENFORCEE AUX NIVEAUX REGIONAL, SOUS-REGIONAL ET NATIONAL POUR PROTEGER ET CONSERVER LA BIODIVERSITE ET LES ECOSYSTEMES.	17
III. CHANGEMENT CLIMATIQUE	17
RESULTAT STRATEGIQUE 7.2. DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PLANS D'ACTION, PROGRAMMES ET MESURES, NORMES ET CRITERES COMMUNS, ET LIGNES DIRECTRICES.....	17

Rapport sur l'état d'avancement des activités menées pour mettre en œuvre le thème principal Biodiversité et Écosystèmes depuis la quatorzième réunion des Points Focaux pour les ASP/DB

Période : mai 2019 – avril 2021

I- GOUVERNANCE:

Résultat Stratégique 1.1: Soutenir les Parties Contractantes et Partenaires dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles, ses Stratégies Régionales et ses Plans d'Action

1. Le SPA/RAC a entrepris, en parfaite coordination avec les Parties contractantes, l'élaboration du SAPBIO post-2020. Dans ce cadre, des orientations ont été fournies pour l'élaboration du SAP-BIO post-2020.
2. Le comité consultatif du SAPBIO pour l'après-2020 a été mis en place et trois réunions en ligne ont eu lieu en 2020, le 2 avril, et en 2021 (16 avril et 5 mai).
3. L'élaboration du SAPBIO post-2020 est basée sur les besoins et les priorités identifiés de manière participative lors d'un processus ascendant avec les pays méditerranéens au niveau national. SAPBIO est aligné et harmonisé avec les cadres et processus mondiaux, en particulier les objectifs de développement durable et le projet de cadre mondial pour la biodiversité post-2020 de la CDB, qui devrait être adopté en octobre 2021 par la COP 15 de la CDB. Le SPA/RAC a participé à des séries de virtuelles sessions de la CDB depuis juillet 2020 pour réaliser cet alignement, y compris les consultations thématiques, les réunions pré-SBSTTA24 (février 2021) et SBSTTA 24 (mai-juin 2021), et contribué à l'examen des documents de la CDB liés à l'après-2020 avec l'apport des points de vue méditerranéens.
4. Vingt et un (21) documents nationaux sur la préservation de la biodiversité marine et côtière méditerranéenne au-delà de 2030 ont été produits par les Parties à la Convention de Barcelone et des ateliers de consultation nationale virtuelle impliquant les parties prenantes nationales ont été organisés au cours du processus.
5. Quatre documents d'orientation sous-régionaux SAPBIO post-2020 ont été préparés pour assurer un haut niveau de coordination et un passage sans à-coups des informations du processus national à l'élaboration du projet de SAPBIO post-2020. Ces documents ont fait l'objet de quatre ateliers de consultation virtuelle sous-régionaux.
6. Le projet de document SAPBIO post-2020 a été soumis pour consultation au Comité consultatif et examiné par deux réunions des correspondants nationaux du SAPBIO.
7. Un projet de document préliminaire a été élaboré avant de lancer le processus d'approbation et de proposition d'adoption du SAPBIO post-2020.

Mobilisation des ressources :

8. Au cours de la période de référence, outre les nouveaux projets financés par des fonds externes et mis en œuvre avec l'unité de coordination du PAM/PNUE, tels que le projet IMA/MPA, le projet EcApMed III et le MedProgramme, le SPA/RAC a signé quatre (4) et signera dans les semaines à venir deux (2) autres conventions de financement (fonds externes) axées sur la mise en œuvre des activités de PoW 2020-2021 et 2022-2023, avec un montant total d'environ 2.250.00 € ; Voici un résumé des principales informations pertinentes sur ces projets :
9. Le projet "MedBycatch" phase 2 "Comprendre les "prises accessoires" multi-taxons d'espèces vulnérables en Méditerranée et tester les mesures d'atténuation - une approche collaborative" : La

phase 2 du projet Med Bycatch est financée par MAVVA (3 976 087,29 € ; 622 259,38 € au SPA/RAC) et mise en œuvre conjointement par le SPA/RAC, ACCOBAMS, CGPM, UICN Med, BirdLife-Europe et Asie centrale (coordinateur du projet), MEDASSET, WWF et plusieurs partenaires nationaux des pays bénéficiaires. Le projet a débuté en juillet 2020 et se terminera en octobre 2022. Il vise à aider la Croatie, l'Italie, le Maroc, la Tunisie et la Turquie à collecter des données relatives aux prises accessoires d'espèces vulnérables conformément au protocole de la CGPM sur les prises accessoires dans la Méditerranée et la mer Noire, ainsi qu'à identifier, tester et proposer des mesures pour atténuer les prises accessoires et réduire les prises accessoires d'espèces vulnérables. Le projet apporte également son soutien au processus d'élaboration du SAPBIO POST 2020. Le SPA/RAC est impliqué dans les activités transversales du projet ciblant tous les pays bénéficiaires et coordonne les activités en Tunisie en collaboration avec AAO/BirdLife-Tunisie, les institutions nationales de pêche INSTM et DGPA, le ministère des affaires locales et de l'environnement et le WWF Afrique du Nord..

10. Le projet « Co-gestion des zones de non-prélèvement/AMP » ou projet NTZ/MPA est financé par MAVVA (3 498 520 € ; 809 163 € au SPA/RAC) et mis en œuvre conjointement par le SPA/RAC, AGIR, HCMR, LIFE, MedPAN, Notre Grand Blue, BlueSeeds et le WWF (chef de file) et plusieurs partenaires nationaux des pays bénéficiaires. Le SPA/RAC aidera les autorités nationales compétentes d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et de Turquie, par le biais d'une approche participative, à mettre à jour, développer et mettre en œuvre des plans de gestion pour les AMP pilotes. Le SPA/RAC organisera également l'édition 2022 du symposium méditerranéen sur la conservation des habitats marins. Les autorités nationales concernées seront appuyées dans le développement et l'adoption de plans d'action nationaux pour la conservation de la végétation marine et des habitats coralligènes. Le projet soutient également le processus de développement du SAPBIO POST 2020.

11. Le projet " Tortues marines " phase 2 (juillet 2020-octobre 2022) : soutenu financièrement par la fondation MA-VA (283 245 euros). Son objectif principal est de contribuer à la protection efficace et durable des tortues marines de Méditerranée et de leurs habitats, principalement la tortue caouanne (*Caretta caretta*) et la tortue verte (*Chelonia mydas*). Le projet est coordonné par le SPA/RAC en étroite collaboration avec Archelon, Dekamer, UICN-Med, MEDASSET, MEDPAN, NMPZ WWF Turquie, WWF Grèce, WWF Afrique du Nord. Les principales activités du projet sont : Un programme de surveillance systématique de la nidification des tortues de mer est mis en place conformément aux lignes directrices de l'IMAP ; les données sur les zones de nidification sont incluses dans la Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité ; les réseaux nationaux d'échouage sont renforcés dans de nombreux pays méditerranéens ; une carte indicative des zones importantes pour les tortues de mer est identifiée ; les partenaires concernés ont les capacités et les ressources nécessaires pour assurer la conservation des tortues de mer (y compris les professionnels de la Méditerranée occidentale) ; des cadres juridiques adéquats sont établis, et des PAN sont élaborés, approuvés et mis en œuvre ; des programmes de surveillance durable des tortues de mer sont établis. Le projet est mis en œuvre en Albanie, Algérie, Egypte, Grèce, Liban, Libye, Tunisie et Turquie.

12. Le projet "QUIETSEA" : Aider la coopération (sous-) régionale pour la mise en œuvre pratique du deuxième cycle du MSFD en fournissant des méthodes et des outils pour D11 (bruit sous-marin) (février 2021-janvier 2023) financé par la Commission européenne (32.739 euros) et développé par un consortium composé de 10 entités de 10 pays, et coordonné par le CTN-Marine Technology Center del Mar. les principales activités consistent à : Identifier des indicateurs d'impact spécifiques (pour les espèces sensibles que sont les mammifères marins) afin de permettre une évaluation basée sur les risques pour le D11C2 ; Promouvoir la consolidation des indicateurs de pression et d'impact pour le D11C1 ; Fournir des méthodologies communes pour faciliter la mise en œuvre des cadres d'évaluation et la fixation des valeurs seuils ; Fournir deux outils pour une gestion efficace basée sur les risques pour le D11C1 et le D11C2 afin d'aider la coopération régionale et sous-régionale pour l'évaluation du BEE ; Renforcer les capacités pour assurer le transfert de connaissances, la capitalisation des résultats au-delà de la durée du projet et des résultats qui s'alignent avec et soutiennent la MSFD. Les pays bénéficiaires sont Chypre, le Danemark, la France, la Grèce, l'Italie, Monaco, la Roumanie, la Slovaquie, l'Espagne et la Tunisie.

13. Le projet "Med-Monk Seal" : Améliorer les connaissances et la sensibilisation sur le phoque moine en Méditerranée ; cette proposition de projet est soumise pour financement à la Monk Seal Alliance. Le montant demandé est de 300 000 euros, à mettre en œuvre de juin 2021 à mai 2023. L'objectif général du projet est d'aider les Parties contractantes des pays du sud de la Méditerranée à mettre en œuvre les objectifs prioritaires énoncés dans la Stratégie régionale pour la conservation du phoque moine de la Méditerranée récemment mise à jour.

14. Le projet "ENSERES" : Renforcer la résilience socio-écologique dans les zones côtières méditerranéennes. Le projet a été développé par le SPA/RAC (co-leader et partenaire du projet) en collaboration avec le Centre Thématique Européen, Université de Malaga (ETC-UMA : chef de projet), le Réseau des Villes Méditerranéennes (MedCities), le Réseau des Responsables des Aires Marines Protégées en Méditerranée (MedPAN), la Réserve Naturelle de la Côte de Tyr (Liban), la Municipalité de Sfax (Tunisie), et la Fondation pour la Côte et la Mer Méditerranéennes (Fondation MEDSEA). Le CAR/PAP, le Plan Bleu et le SCP/RAC ont rejoint le projet en tant que partenaires associés et devraient jouer un rôle dans le pilotage du projet et la diffusion des résultats. Le projet sera financé par le programme CE ENI CBC MED. L'objectif du projet est de transférer et d'intégrer les bases de la gestion basée sur les écosystèmes pour mettre en œuvre les processus de GIZC dans les pratiques territoriales et de conservation à plusieurs niveaux, afin de mieux préparer les communautés et les biens naturels. Plus particulièrement, le projet ENSERES permettrait au SPA/RAC d'améliorer la gestion des AMP en établissant de nouveaux programmes de jumelage ASPIM et en contribuant aux efforts de collecte de fonds pour le SAPBIO post-2020, par le biais d'une conférence et d'un événement pour les donateurs. Le budget total demandé à la CE est de 1.027.929 euros, dont 200.000 euros pour le SPA/RAC. En avril 2021, le chef de projet a été informé de l'évaluation positive du projet. Durant la seconde moitié du mois de mai, une phase de négociation visant à la signature du contrat de subvention entre le chef de projet (ETC-UMA) et ENI a eu lieu. Le projet devrait commencer en juin 2021 pour une durée totale de 24 mois.

Résultat stratégique 1.5. Les connaissances du PAM et le système d'information du PAM ont été améliorés et rendus accessibles pour l'élaboration des politiques, et pour une sensibilisation et une compréhension accrue

15. Les données géoréférencées collectées dans le cadre de la mise en œuvre de GEF Adriatic, MSP Pilot (IMELS) en Albanie et du projet MAVA sur les tortues marines en Libye, au Liban, en Espagne et en Tunisie, ont été publiées sur l'actuelle Plateforme pour la biodiversité marine méditerranéenne (MBP). Des données supplémentaires seront téléchargées lors de leur élaboration.

16. La refonte de la plateforme pour la biodiversité marine méditerranéenne (MBP) a débuté par l'intermédiaire d'une société de services informatiques. Le MBP sera composé d'un nœud régional géré par le SPA/RAC et de nœuds nationaux. Le nœud national pourrait être utilisé et géré par les Parties contractantes selon les besoins en tant que SDI pour leurs données géoréférencées. Les Parties contractantes peuvent également utiliser le nœud régional. Le MBP devrait être prêt à être testé début juillet 2021.

17. L'application Web MAMIAS a été repensée, son contenu mis à jour et prêt à être testé en ligne. Le lancement officiel est prévu pour la fin juillet 2021 (y compris l'organisation d'un webinaire dédié avec les points focaux nationaux SPA / BD). La version bêta de l'application Web peut être consultée sur <http://dev.mamias.org> à des fins de test.

18. Le format mis à jour pour l'examen périodique des SPAMI, qui a été adopté en vertu de la décision IG.24 / 6 de la COP 21, est en cours de développement dans une application Web « le Système d'évaluation des SPAMI ». Cette application web est liée à la plateforme collaborative SPAMI. Une société de services informatiques a été engagée par SPA/RAC en décembre 2020 à cet effet. Les travaux sont en cours et le système en ligne devrait être prêt à être testé fin mai / début juin 2021.

Résultat stratégique 1.6 : Sensibilisation et diffusion accrues.

19. Plusieurs supports et outils de communication liés à la biodiversité marine ont été préparés et diffusés :

- La [version arabe du Guide d'identification](#) des espèces vulnérables capturées accidentellement en mer Méditerranée en arabe dans le cadre du projet MAVA MedBycatch.
- La [version arabe du livret «La science des aires marines protégées»](#), avec le soutien financier de la Fondation Prince Albert II de Monaco et de l'Union Européenne à travers les projets IMAP-MPA et MedMPA Network.
- Bande dessinée à colorier «Retta and Mydas Journey» en [arabe, français et anglais](#), imprimée et utilisée pour les activités de sensibilisation des ONG locales, avec la contribution du projet MAVA Turtles.
- Des affiches sur la future AMP des îles Kuriat en Tunisie, réalisées et diffusées dans le cadre du projet Kuriat financé par MAVA en collaboration avec l'association APAL (*Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral*) et NGB (*Notre Grand Bleu*), pour informer les utilisateurs d'AMP et sensibiliser sur les poissons des îles, les espèces non indigènes, les oiseaux et les tortues
- Vidéos sur les îles Kuriat pour promouvoir la cogestion des AMP en Tunisie ([arabe, anglais, français](#) - Vues: [6K sur Facebook](#)) et la conservation des tortues marines ([arabe, anglais, français](#)), avec le soutien de MedKeyHabitats II, MedBycatch, et Turtles projects financés par MAVA.
- Une vidéo sur les résultats du projet GEF Adriatic, et plus spécifiquement sur [l'enquête marine IMAP à Patok-Rodoni Bay](#), diffusée lors d'une réunion nationale en ligne pour les autorités albanaises (6 avril 2020) et diffusée sur les réseaux sociaux du CAR / ASPA.

20. En outre, le CAR / ASP a organisé et contribué à plusieurs événements pour sensibiliser à la conservation de la biodiversité et informer sur ses programmes et projets :

- Le CAR / ASP a établi un partenariat avec la Fondation Tunisienne du Cinéma pour organiser l'édition 2020 d'EnviroFest, le festival du film environnemental en Tunisie, afin de sensibiliser sur les habitats marins et la conservation des espèces en particulier dans les villes côtières à travers des projections de films, des débats, des mini -ateliers pour enfants, exposition photo sur les habitats marins (La Marsa les 28-29 juin 2020; Bizerte 15-16 juillet 2020; Monastir, 13-14 août 2020; Tunis, 25-29 décembre 2020) avec le soutien de MedKeyHabitats II, MedBycatch, Turtles prjects financés par MAVA. Le nombre estimé de spectateurs pour l'ensemble de l'événement est de 4 600. Lors de l'événement à Tunis, le SPA/RAC a organisé un débat, partiellement en ligne, avec la participation d'experts de la pêche et des squales. A cette occasion, le film Sharkwater extinction a été mis en ligne pendant une semaine et a contribué à sensibiliser sur la conservation des requins plus de 3K d'utilisateurs.
- Le SPA/RAC a organisé un webinaire sur la cogestion de l'AMP de l'île Kuriat, en partenariat avec le ministère tunisien de l'Environnement, l'APAL, l'Institut National des Sciences et des Technologies de la Mer (INSTM) et l'association NGB (18 juin 2020).
- Le SPA/RAC et MedPAN ont organisé un webinaire auquel ont participé 120 participants pour présenter la nouvelle édition de MAPAMED (22 avril 2021).
- Le SPA/RAC a contribué aux webinar suivants: 1/ Webinaire pour célébrer la journée nationale et internationale de l'environnement organisée par le ministère tunisien de l'Environnement et le WWF Afrique du Nord (20 mai 2020); 2/ Le premier séminaire mondial en ligne MSP sur l'aménagement du territoire marin et l'économie bleue durable (en arabe) organisé par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO le 27 mai 2020; 3/ Webinaire intitulé «L'environnement à l'heure de l'après COVID19» organisé par l'association tunisienne pour les Nations Unies (9 juin 2020); 4/ Forum mondial de la mer 2020, contribution sur la gouvernance des océans pour la conservation de la biodiversité - 12 000 participants (15 juillet 2020) 5/ Webinaire pour les journalistes de la région du Maghreb sur le rôle des AMP dans l'adaptation au changement

climatique, avec l'ONG Africa 21 (22 septembre 2020); 6/ Webinaire sur les oiseaux migrateurs en Tunisie, avec AAO - Birdlife (23 octobre 2020); 7/ Atelier BIODÉV 2030, avec l'AFD et le WWF Afrique du Nord - participation à la table ronde sur les enjeux liés au déclin de la biodiversité en Tunisie et en Méditerranée (3 décembre 2020); 8/ Webinaire organisé par BlueSeeds pour lancer le nouveau guide sur les mécanismes de financement des AMP méditerranéennes, élaboré dans le cadre du projet NTZ / MPA financé par MAVA; 9/ Atelier sous-régional du Programme de partenariat pour l'environnement CE-TAIEX pour l'adhésion (EPPA) pour présenter la mise en œuvre du protocole SPA / BD (17 février 2021); 10/ Conférence sur la Convention de Barcelone dans le cadre du cours "Droit de l'environnement" au profit des étudiants du Master international Erasmus +, intitulé "Gestion des changements environnementaux méditerranéens", et basée à la Faculté des Sciences de Monastir (3 Mars 2021); 11/ Atelier sous-régional CE-TAIEX EPPA pour contribuer à la discussion sur l'étude et les recommandations de l'EPPA pour la désignation d'aires marines protégées en Albanie, Bosnie-Herzégovine et au Monténégro et pour partager des mises à jour sur le processus d'élaboration de la stratégie régionale des AMP et des OECM pour l'après-2020 (20-21 avril 2021).

21. SPA/RAC a contribué à l'élaboration d'un dossier de communication pour les publications phares du PAM, à savoir SoED2019, à travers la traduction en arabe du résumé et des messages clés du SOED. Le SPA/RAC a soutenu, également, l'organisation de la conférence virtuelle sur le Rapport Environnement et Développement en Méditerranée et les orientations et perspectives pour le développement durable en Tunisie, par le Plan Bleu et le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE) de Tunisie (16 février 2021).

22. Des goodies et du matériel promotionnel ont été produits :

- Agenda du SPA/RAC 2021 avec illustration et messages sur la conservation de la biodiversité imprimés et diffusés.
- Produits de diffusion des projets MedBycatch / Tortues marines / NTZ / MPA financés par MAVA (masques et sacs réutilisables en tissu recyclé) diffusés auprès des partenaires locaux, des pêcheurs, des observateurs de prises accessoires et lors d'événements publics.

II. BIODIVERSITÉ

Résultat stratégique 3.1. Renforcer la mise en œuvre régionale des obligations au titre de la Convention de Barcelone, de ses protocoles et autres instruments pertinents.

23. Le Groupe ad hoc d'experts pour les AMP en Méditerranée (AGEM) a été mis en place au cours du premier semestre 2020, grâce à une enquête en ligne auprès des points focaux SPA / BD. Auparavant, une liste de candidats a été établie avec la contribution des points focaux SPA / BD. La composition des 16 experts indépendants sélectionnés montre une pleine égalité hommes-femmes (8 femmes et 8 hommes) et une bonne représentativité géographique de toutes les sous-régions écologiques méditerranéennes.

24. La première réunion de l'AGEM s'est tenue le 8 décembre 2020, par téléconférence. La réunion a élu un président et un vice-président et a approuvé le programme de travail de l'AGEM pour 2021 et ses modalités de travail.

25. La deuxième réunion de l'AGEM s'est tenue les 3 et 4 mai 2021, toujours par téléconférence. La réunion a examiné et discuté le premier projet de stratégie régionale post-2020 pour les AMP et les OECM en Méditerranée et a approuvé le projet de critères pour l'inclusion des ZPS dans le répertoire des ASP et les considérations relatives à l'identification et à la notification des OECM dans l'environnement marin et côtier méditerranéen.

26. Le président et le vice-président de l'AGEM assisteront à la 15e réunion des points focaux SPA / BD pour rendre compte des travaux de l'AGEM et présenter les résultats obtenus au cours de la période précédente.

27. Les activités de jumelage d'ASPIM sont prévues dans le cadre du projet en cours sur les zones de non-prise / AMP cogérées et financées par MAVA et du projet ENSERES financé par l'UE ENI CBC Med.
28. Le projet NTZ-MPA soutiendra le développement d'un programme de jumelage SPAMI entre le parc national d'Al-Hoceima et SPAMI (Maroc) et provisoirement le parc national de Cabo de Gata-Nijar et SPAMI (Espagne).
29. Le projet ENSERES soutiendra le développement d'un programme de jumelage SPAMI entre la Réserve naturelle de la Côte de Tyr (Liban) et la Réserve naturelle des îles Medes (Espagne) d'une part, et la Réserve naturelle des îles Kneiss (Tunisie) et le Parc marin de la Côte-Bleue (France) d'autre part.
30. La 3ème édition du Forum méditerranéen sur les AMP dirigé conjointement par le SPA/RAC, le MedPAN et le WWF, initialement prévue pour la fin de 2020, a été reportée à la fin de 2021 en raison de la situation pandémique liée au COVID 19.
31. Le processus lié à l'élaboration de la feuille de route pour la Méditerranée pour l'après-2020 est toujours en cours. Son objectif est de fournir une feuille de route opérationnelle et concrète pour atteindre les objectifs de l'AMP conformément aux engagements internationaux, en particulier le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui sera approuvé en octobre 2021 par la COP 15 de la CDB.
32. Une enquête a été lancée en octobre 2020 auprès de la communauté des AMP afin de prioriser les facteurs limitants entravant la réalisation des objectifs de l'AMP. Plus de 360 réponses ont été reçues et analysées, puis présentées à 7 groupes de travail thématiques en novembre 2020 pour en discuter et proposer des idées pour les surmonter. Les commentaires de ces groupes de travail constituent une contribution importante pour façonner et alimenter la feuille de route.
33. Trois réunions du comité de pilotage ont été organisées (en février et juillet 2020 et en janvier 2021) pour suivre de près l'ensemble du processus et fournir des orientations et des informations sur la manière de procéder. Au cours de ces discussions, il a été convenu de tenir une session du forum virtuel à la mi-2021 afin de recueillir davantage de contributions pour le premier projet de feuille de route et d'évaluer la faisabilité d'organiser un événement en face à face à la fin de 2021 à Monaco au cours duquel la feuille de route post -2020 serait finalisée.
34. Des projets de concept pour mettre en place la journée SPAMI et le certificat SPAMI ont été élaborés et diffusés pour consultation parmi les points focaux SPA / BD et les principales parties prenantes. Ces projets de concepts sont présentés à la 15e réunion des points focaux SPA / BD pour examen et approbation.
35. Les concepts visent à relever les défis liés à la communication et à la sensibilisation sur les ASPIM, en particulier, et à la gestion efficace des AMP en général, au niveau méditerranéen et au-delà, et à établir une dynamique d'échange et de communication entre les gestionnaires d'ASPIM et les autres parties prenantes autour de la Méditerranéen.
36. Des échanges ont eu lieu avec le programme marin et côtier et insulaire de la CDB sur la possibilité de travailler pour la conservation des écosystèmes marins vulnérables des grands fonds marins grâce à la collaboration entre les RSO et les ORGP. Dans le cadre de ces échanges, la CGPM a été approchée par le PNUE / PAM et le SPA/RAC pour discuter de l'implication commune sur les questions de conservation spatiale des mers profondes dans les zones au sein des ZIEB, et de la possibilité d'une collaboration future avec la CDB à ce sujet. Deux téléconférences de travail axées sur la gestion spatiale ont été organisées avec la CGPM, l'ACCOBAMS et l'UICN le 25 juin 2020 et le 2 février 2021 sous la coordination de l'Unité de coordination du PAM pour rédiger un document sur l'objectif commun de travail pour la gestion spatiale, y compris les zones d'eau profonde où la chose

est réalisable et où un travail en synergie pourrait avoir lieu pour leur conservation et une meilleure gestion.

37. Le REMPEC et le SPA/RAC ont élaboré en coopération un projet de document d'orientation pour l'identification et la désignation des zones maritimes particulièrement sensibles (PSSA) en relation avec les ASPIM, projet soutenu dans le cadre de l'accord de coopération entre le ministère italien de l'environnement, de la protection des terres et de la mer (IMELS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

38. Le projet de document d'orientation PSSA a été diffusé parmi les participants de l'Atelier de la région Adriatique sur les PSSA et du Séminaire méditerranéen sur les PSSA (Tirana, Albanie, 9-12 décembre 2019), organisé par le SPA/RAC en collaboration avec le REMPEC, dans le but de fournir des informations concernant les éléments réglementaires des PSSA et les outils politiques potentiels qui peuvent être mis à profit pour contribuer à la protection des zones maritimes soumises à l'impact environnemental du trafic maritime.

39. Des consultations ont également été menées avec toutes les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, par le biais de la Lettre circulaire du REMPEC n ° 10/2021 et d'une lettre du SPA/RAC en date respectivement des 9 et 11 mars 2021, en tenant compte des commentaires des Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

Résultat stratégique 3.2. Développement de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes côtiers et marins.

40. La COP 21 a demandé au SPA/RAC d'élaborer une stratégie ambitieuse et transformationnelle post-2020 pour les aires marines protégées (AMP) et d'autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM) en Méditerranée, conformément au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la CDB et autres processus régionaux et mondiaux, et en consultation avec les organisations mondiales et régionales compétentes, pour examen par les Parties contractantes à leur COP 22 (décision IG.24 / 6).

41. Tout d'abord, un cadre stratégique a été présenté et discuté lors d'un atelier de consultation des parties prenantes en ligne de 2 jours (vidéoconférence, 8-9 avril 2021), auquel ont participé 51 participants d'institutions nationales, d'universités, de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, d'ONG et d'experts individuels. Sur la base de cette première consultation en ligne, un projet complet a été préparé et examiné par les membres de l'AGEM lors de leur deuxième réunion (visioconférence, 3-4 mai 2021), puis par un atelier de consultation en ligne avec les points focaux SPA / BD (visioconférence, 18 mai 2021).

42. Le projet final résultant de la contribution de ces consultations préparatoires est soumis à la 15e réunion des points focaux SPA / BD pour examen et approbation

43. Le SPA/RAC a mis à jour les plans d'action suivants selon une approche participative et à travers 2 consultations nationales :

- Plan d'action pour la conservation des habitats et des espèces associés aux monts sous-marins, aux grottes et canyons sous-marins, aux lits durs aphotiques et aux phénomènes chimio-synthétiques en mer Méditerranée (Plan d'action pour les habitats sombres)
- Plan d'action pour la conservation des cétacés en mer Méditerranée

44. Les projets de plans d'action mis à jour sont présentés en tant que documents de travail à la 15e réunion des points focaux thématiques SPA / BD en vue d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 22 pour adoption.

45. Suite à la demande de la 21e CdP (Décision IG.24 / 14), le SPA/RAC a identifié les premiers éléments pour élaborer la liste de référence des types d'habitats pélagiques en mer Méditerranée. Le

document est présenté en tant que documents de travail à la 15e réunion des points focaux thématiques SPA / BD en vue d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 22 pour adoption.

46. Comme prévu dans le Plan d'action pour la conservation du coralligène et d'autres bio-concrétions calcaires en mer Méditerranée, le SPA/RAC a lancé l'élaboration des lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental sur les assemblages coralligènes / maërl. Les lignes directrices disponibles en anglais et en français sont présentées sous forme de document d'information aux 15èmes points focaux thématiques SPA / BD.

47. Comme prévu par la Stratégie régionale pour la conservation du phoque moine en Méditerranée, dans le cadre de l'objectif 1, sous-objectif 1.1., *un cadre pour la mise en œuvre de la stratégie de conservation du phoque moine de la Méditerranée est établi par les États de l'aire de répartition méditerranéenne. Le cadre comprendra la création d'un comité consultatif sur le phoque moine (MSAC)*. Par conséquent, les « principaux éléments du mandat nécessaire à la création de ce comité, y compris ses principaux objectifs, tâches, composition et modalités de travail, sont préparés par le SPA/RAC.

48. Dans le cadre de la deuxième phase du projet MAVA sur les tortues marines (2020-2022), le SPA/RAC a soutenu la mise en œuvre des programmes de suivi de la nidification en Algérie, au Liban, en Libye et en Tunisie. Le programme visait à surveiller et à évaluer la qualité des plages, les menaces et les pressions sur les zones de nidification connues et à explorer de nouvelles zones. Dans le cadre de cette deuxième phase, les réseaux nationaux d'échouage des tortues marines sont renforcés en Tunisie, au Liban et en Algérie. La même activité est en cours de discussion en Libye et en Égypte.

49. Dans le cadre du projet MAVA Species, le SPA/RAC (en tant que coordinateur du projet) et les partenaires (ACCO-BAMS, BirdLife Int., ICUN-Med, MEDASSET) travaillent à l'amélioration des connaissances sur les espèces de mégafaune marine (mammifères marins, oiseaux de mer, Tortues marines et élasmobranches) dans des zones clés de la Méditerranée. Le projet sur les espèces devrait se poursuivre jusqu'en octobre 2022 et fournira des données complémentaires pour le projet MAVA MED sur les prises accessoires sur la base des résultats des 9 petits projets soutenus.

50. Le SPA/RAC coordonne (2018-2022) la mise en œuvre des activités en Tunisie du projet financé par la MAVA « Atténuation de la déprédation des dauphins dans les pêcheries méditerranéennes - Unir les efforts pour renforcer la conservation des cétacés et des pêcheries durables ».

51. Une proposition de projet a été développée en étroite collaboration avec plusieurs Parties contractantes et les partenaires concernés en réponse à l'appel lancé par MONK SEAL ALLIANCE, l'objectif principal étant de mettre en œuvre la stratégie régionale pour la conservation du phoque moine en Méditerranée.

52. Le SPA/RAC a contribué à la mise à jour de la stratégie de gestion des eaux de ballast pour la mer Méditerranée pour la phase 2022 - 2027. La stratégie actualisée est présentée sous forme de documents de travail à la 15ème réunion des points focaux SPA / BD pour consultation en vue d'être soumis par le REMPEC à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 22 pour adoption.

53. Le projet de « Manuel d'interprétation » de la liste de référence mise à jour des types d'habitats benthiques marins en Méditerranée a été effectivement élaboré. Le projet de manuel est présenté comme document d'information aux 15èmes réunions thématiques des points focaux SPA / BD.

54. Dans le cadre du projet MedKeyHabitats II, SPA/RAC a élaboré deux rapports sur l'état des lieux

- Assemblages coralligènes méditerranéens : une synthèse des connaissances actuelles.
- Grottes marines méditerranéennes : des habitats remarquables à protéger.

55. Un webinaire dédié sera organisé (probablement en juillet 2021) pour diffuser ces rapports.

56. Dans le cadre du projet MAVAMedBycatch, la phase 2, le Rôle du SPA/RAC consiste à :

- apporter un soutien à l'harmonisation et à l'interconnexion entre le SAPBIO post-2020 et la nouvelle stratégie de pêche et d'aquaculture de la CGPM en Méditerranée et en mer Noire pour s'assurer que tous deux abordent de manière alignée la lutte contre les captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée.
- assurer la diffusion et l'utilisation du protocole standardisé «Suivi des captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée et en mer Noire - Méthodologie de collecte de données» élaboré par la FAO / CGPM en étroite collaboration avec SPA/RAC, ACCOBAMS, UICN Med, BirdLife-Europe-et Asie centrale et MEDASSET.

57. Un guide d'identification des espèces vulnérables capturées accidentellement dans les pêcheries méditerranéennes (requins, raies, oiseaux de mer, tortues de mer, mammifères marins, coraux et éponges) ainsi qu'un guide de poche des espèces vulnérables capturées accidentellement par les pêcheries marocaines, tunisiennes et turques, a été élaboré dans le cadre du projet MAVA MedBycatch - phase 1, traduit dans plusieurs langues méditerranéennes et diffusé par l'UICN Med, le SPA/RAC, la FAO / CGPM, ACCOBAMS, BirdLife ECA et MEDASSET. Un guide de poche des espèces vulnérables capturées accidentellement par les pêcheries croates et italiennes a été élaboré dans le cadre du projet MAVA MedBycatch - phase II, et diffusé avec la contribution du WWF. Tous ces guides sont utilisés dans le cadre des programmes nationaux de collecte de données sur les prises accessoires des pays bénéficiaires du projet MedBycatch.

58. Le SPA/RAC a contribué à l'élaboration du portail de la base de données méditerranéenne en ligne sur la collecte de données relatives aux prises accessoires par la FAO / CGPM dans le cadre du projet MAVA MedBycatch, phase 2.

59. Le SPA/RAC a préparé les rapports suivants à la fin de 2019, en tant que résultats finaux du projet financé par l'UE Marine Litter MED (Phase 1), qui sont en cours d'examen par le Marine Litter CORMON:

- Stratégie opérationnelle régionale pour le suivi de l'indicateur candidat IMAP 24, en coopération directe avec «l'Institut italien pour la protection de l'environnement et la recherche» (ISPRA) et «l'École pratique des hautes études» (EPHE), et en consultation avec le projet INDICIT II financé l'UE: cette stratégie vise à fournir aux PC des informations détaillées sur les étapes et les méthodes nécessaires à l'élaboration du programme national de surveillance pertinent, avec pour objectif de collecter des données normalisées sur les déchets marins ingérés par les tortues marines et d'évaluer comment le BEE peut être atteint.
- Un rapport fournissant des lignes directrices pour l'amélioration des réseaux existants et le développement d'un réseau méditerranéen pour le suivi et l'évaluation de l'indicateur commun IMAP (IC) 24 (à savoir tortues marines ; ingestion et enchevêtrement).

60. Le SPA/RAC contribuera en outre, dans la 2ème phase du projet Marine Litter MED, lancé en janvier 2021, au développement de l'indicateur IMAP Candidate 24 pour le rendre opérationnel au niveau national ;

61. En tant que partenaire du projet QUIETMED 2 financé par l'UE, le SPA/RAC a rédigé le « manuel de suivi des activités anthropiques générant des bruits impulsifs en mer ». Ce manuel est destiné aux autorités compétentes des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Il apporte des notions de base sur la problématique du bruit sous-marin, son impact, le cadre juridique et les modalités de reporting aux niveaux national et international (exemple : le registre mis en place par ACCOBAMS).

62. Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 1 du projet MAVA sur les tortues marines, MEDASSET avec le soutien du SPA/RAC a produit un protocole d'échouage pan-méditerranéen, pour la collecte de données sur les tortues marines de la Méditerranée, qui est présenté comme document d'information.

Résultat stratégique 3.3. Renforcer la mise en œuvre nationale des politiques, stratégies et mesures législatives de conservation de la biodiversité

63. Dans le cadre de son assistance aux Parties contractantes, le SPA/RAC soutient l'élaboration des PAN :

- concernant l'introduction d'espèces et les espèces envahissantes à Malte
- Assemblages coralligènes au Liban et au Monténégro
- pour la conservation des tortues marines en Algérie (projet MAVA Marine Turtle.)
- pour la conservation de la végétation marine à Chypre, en 2020 (projet MAVA MedKeyHabitats II)

64. Dans le cadre du « projet cogéré de zones interdites de prélèvement / AMP » (juillet 2020-octobre 2022), le SPA/RAC a prêté son appui aux autorités nationales compétentes de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie pour l'élaboration et l'adoption de plans d'action nationaux pour la conservation de la végétation marine et des habitats coralligènes.

65. Le SPA/RAC a soutenu la mise en œuvre d'un programme de collecte de données multitaxa sur les prises accessoires en Tunisie ainsi que l'élaboration d'un premier rapport national sur les prises accessoires lié aux données collectées de mars 2019 à mars 2020, dans le cadre du projet MAVA MedBycatch - phase 1.

66. MAVA a accepté de financer une deuxième phase du projet MedBycatch (juillet 2020-octobre 2022) suite à une proposition commune faite par SPA/RAC, BirdLife ECA, CGPM, ACCOBAMS, UICN Med, MEDASSET et WWF. Dans le cadre de cette nouvelle phase du projet MedBycatch, le SPA/RAC pilote la mise en œuvre des activités en Tunisie et travaille en coordination avec la FAO / CGPM ACCOBAMS, l'UICN Med, BirdLife Europe et Asie centrale, MEDASSET et le WWF pour l'harmonisation des programmes de collecte de données sur les prises accessoires et l'analyse des données sur les prises accessoires, ainsi que des essais sur les mesures d'atténuation des prises accessoires en Croatie, Italie, Maroc, Tunisie et Turquie. Le SPA/RAC a lancé en novembre 2020 un nouveau programme de collecte de données sur les prises accessoires.

67. Le rapport « Recherche et conservation des tortues marines en Libye : une contribution à la sauvegarde de la biodiversité méditerranéenne » a été édité et publié dans le cadre du projet MAVA sur les tortues marines au terme de plus d'une décennie de travail dédié à l'étude et à la conservation des tortues marines en Libye.

68. Le SPA/RAC a également soutenu la production du rapport sur les activités menées par l'institut de recherche Tethys en 2020 dans le golfe d'Ambracia, l'archipel intérieur de la mer Ionienne, les îles Paxoi et Antipaxoi et leurs eaux environnantes.

69. Dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'UE, le SPA/RAC a lancé le processus de soutien au développement d'une stratégie de réseau national d'AMP pour les côtes méditerranéennes d'Égypte depuis la mi-2020, où les termes de référence (TDR) pour embaucher des consultants pour l'élaboration de la stratégie nationale a été préparée. Depuis lors, le CAR / ASP attend les autorisations officielles des autorités compétentes pour lancer un appel d'offres pour les consultants nationaux en vue de débiter peu après l'élaboration de la stratégie.

70. Dans le cadre du même projet IMAP-MPA financé par l'UE et suite à l'approbation par les points focaux nationaux SPA / BD des TdR pour engager des consultants nationaux pour préparer / rédiger des études écologiques et socio-économiques complémentaires sur trois sites, à Rachgoun, en Algérie, sur la côte de Tyr, Réserve naturelle au Liban et dans le golfe de Syrte en Libye, le processus de

sélection des consultants nationaux a été mené à bien dans les trois pays, où les candidats sélectionnés ont été embauchés. Ces consultants ont commencé leurs missions respectives depuis août / septembre 2020 et ont achevé le travail de terrain dans les trois pays en décembre 2020. Les synthèses respectives des rapports écologiques et socio-économiques ont été approuvées par les ministères de l'environnement respectifs des trois pays et sont en cours de rédaction en vue de leur diffusion.

71. Dans le cadre du «projet cogéré de zones de non-prélèvement / AMP» (juillet 2020-octobre 2022), le CAR / ASP soutient les autorités nationales compétentes de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie, à travers une approche participative, sur la mise à jour, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion pour le parc national d'Al Hoceima (Maroc), la future aire marine et côtière protégée des îles Kuriat (MCPA) (Tunisie), la zone spéciale de protection de l'environnement de Foça (SEPA) (Turquie) et la future AMP de l'île de Rachgoun (Algérie), en vue de réduire l'impact des activités de pêche sur les espèces et les habitats, et ce sur la base des résultats des projets MedKeyHabitats I et II financés par la MAVA. Soutenir les autorités nationales et locales dans la mise en œuvre des plans de gestion des AMP implique plusieurs types d'activités allant de la surveillance, du suivi, de l'engagement des parties prenantes locales et de la mise en place de mécanismes de financement durables, jusqu'à l'information, la communication, la sensibilisation, le renforcement des capacités, la mise en réseau et l'échange d'expériences, par le biais de programmes de jumelage, d'événements scientifiques et d'ateliers de parties prenantes.

72. SPA/RAC collabore avec l'UICN et la CMAP à l'élaboration d'une évaluation des capacités institutionnelles pour la création et la gestion d'aires marines protégées dans la région du sud et de l'est de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Syrie et Tunisie). L'étude, basée sur une analyse de la situation individuelle par pays, a été diffusée à diverses parties prenantes pour examen et contribution. Le projet final de l'étude est actuellement en cours d'examen par le SPA/RAC, l'UICN et la CMAP, en vue de sa diffusion. Outre l'analyse de la situation, l'étude comprendra des recommandations opérationnelles et réalistes pour améliorer et maintenir la capacité institutionnelle pour l'établissement, la gestion et l'expansion du réseau d'AMP dans la région.

73. Dans le cadre de son assistance aux Parties contractantes, le SPA/RAC soutient la Bosnie-Herzégovine sur la mise en œuvre de l'activité « Habitats marins et aires protégées » dans le cadre du Programme de gestion des zones côtières de Bosnie-Herzégovine (CAMP B&H) mis en œuvre sous la supervision du PNUE / Secrétariat du PAM et en coordination avec le SPA/RAC.

74. Les principaux objectifs de l'activité sont d'entreprendre, avec les parties prenantes concernées :

- une première analyse des écarts entre les informations disponibles et les informations nécessaires pour l'identification et la caractérisation des habitats marins clés et leur conservation et gestion dans les eaux territoriales de B&H;
- un aperçu de la diversité biologique marine le long de la côte B&H, à travers une étude d'évaluation rapide suivant les objectifs écologiques de l'IMAP liés à la biodiversité (OE1) et aux espèces non indigènes (OE2);
- une cartographie préliminaire des habitats marins clés et de l'aire de répartition des espèces phares (mammifères marins, tortues de mer et oiseaux de mer), qui sera utile pour le Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (MED QSR 2023).

75. L'activité sera planifiée au cours du premier semestre 2022, étant donné que le CAMP B&H devrait se terminer d'ici juillet 2022.

Résultat stratégique 3.4. Suivi, inventaire et évaluation de la biodiversité en mettant l'accent sur les espèces en danger et menacées, les espèces non indigènes et les habitats clés.

76. À la suite des recommandations des réunions intégrées des groupes de correspondance de l'approche écosystémique sur la mise en œuvre de l'IMAP (CORMON) (décembre 2020), les groupes de travail thématiques informels en ligne (GTO) ont été créés, dans le but d'adjoindre les travaux des groupes de correspondance sur l'approche écosystémique. (CORMON) sur l'échelle d'évaluation et sur proposition / mise à jour des critères d'évaluation / seuils / valeurs de référence. Ces GTO étaient opérationnels pour les objectifs écologiques (OE) / indicateurs communs (IC): OE1 CI 3,4 et 5 liés à,

respectivement, les tortues marines (réunion tenue le 29 mars 2021); mammifères marins (7 avril 2021) et oiseaux de mer (16 avril 2021) et OE2 CI6 liés aux espèces non indigènes (20 avril 2021).

77. Le GTO informel a été impliqué dans l'examen et la mise à jour des documents discutés lors des réunions intégrées CORMON (décembre 2020) et la préparation des documents sur les échelles d'évaluation et les critères d'évaluation / seuils / valeurs de référence pour les CORMON thématiques respectifs du printemps 2021. En effet, au cours de la deuxième phase de la mise en œuvre de l'IMAP, le SPA/RAC a pu avancer dans le développement d'une analyse régionale sur les éléments de suivi et d'évaluation liés aux CI3, 4 et 5 (mammifères marins et tortues marines) et CI6 sur les espèces non indigènes. Les critères d'évaluation / seuils / valeurs de référence ont été discutés d'abord par les membres thématiques informels du GTO, puis par la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (téléconférence, 10-11 juin 2021).

78. L'élaboration des valeurs de référence des espèces non indigènes (NIS) est en cours. Les listes nationales des NEI enregistrés dans les eaux nationales ont été reçues des Parties contractantes et sont en cours de révision. Des discussions et une coordination avec des collègues du Centre commun de recherche (CCR) ont été menées pour assurer une synergie avec la directive-cadre sur la stratégie pour le milieu marin (MSFD), suivre une approche commune et éviter la duplication des rapports pour les parties contractantes méditerranéennes de l'UE. Les inventaires nationaux des SNI ont été examinés et validés avec les experts nationaux désignés par les Parties contractantes, puis ont été examinés par la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (téléconférence, 10-11 juin 2021).

79. L'identification au niveau des pays des capacités requises pour permettre la mise en œuvre de l'IMAP et faciliter la fourniture de données fiables et de qualité garantie pour le Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (MEDQSR 2023) est en cours. Plusieurs réunions de coordination bilatérale ont été organisées avec des pays (c'est-à-dire l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie) au cours de la période mai-décembre 2020 pour soutenir la mise en place des comités nationaux IMAP et l'identification des besoins nationaux.

80. L'intégration des programmes de surveillance en Tunisie et en Libye est en cours. Des réunions préliminaires ont été organisées avec les institutions nationales (à savoir le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, l'APAL et l'ANPE en Tunisie et l'EGA en Libye) pour assurer une coordination et une mise en œuvre réussies des IMAP nationaux respectifs.

81. Les lacunes identifiées dans le MED QSR 2017 ont été discutées pour essayer de les combler au cours de cette phase de mise en œuvre de l'IMAP. Une réunion bilatérale avec le Secrétariat de l'ACCOBAMS a été organisée (téléconférence, 16 octobre 2020) pour discuter des leçons apprises et des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'enquête régionale sur les mammifères marins (ACCOBAMS Survey Initiative, ASI) élaborée en juin et juillet 2018 et identifier les synergies coopération pour la publication du MEDQSR 2023.

82. Dans le cadre du projet GEF Adriatique, le SPA/RAC et le PAP/RAC ont aidé l'Albanie et le Monténégro à élaborer des programmes nationaux de surveillance intégrée qui envisageaient l'interconnexion entre les différents objectifs écologiques de l'IMAP. Dans le même cadre, un soutien a été fourni à l'Albanie et au Monténégro pour l'élaboration de rapports nationaux vers un bon état écologique. Une enquête de terrain IMAP a également été menée en octobre 2020, dans le cadre du projet GEF Adriatic, par des institutions albanaises avec le soutien du SPA/RAC, du PAP/RAC et du MED POL à PatokRodoni Bay en Albanie. Cette enquête a permis de fournir des données IMAP et des cartes SIG en ligne avec la plateforme SPA/RAC pour la biodiversité méditerranéenne (MBP) et la plateforme Info / RAC IMAP Info System ainsi qu'un rapport évaluant l'état de la zone d'étude et incluant des recommandations pour atteindre le GES.

83. Dans le cadre de l'accord de coopération entre le ministère italien de la Transition écologique et le PNUE / PAM et en synergie avec le projet GEF Adriatic, le SPA/RAC en coordination avec le PAP/RAC a mis en œuvre 3 études de planification spatiale marine (MSP) en Albanie au cours du deuxième semestre de 2019 : Évaluation de l'état écologique et évaluation initiale préliminaire de la

MSP dans la zone marine de Vlora ([albanais-anglais](#)), lignes directrices pour le processus MSP en Albanie ([albanais-anglais](#)) et bouées d'ancrage pour petits bateaux de plaisance en Albanie ([albanais-anglais](#)). Ce résultat d'évaluation a été utilisé pour l'installation de bouées d'ancrage par les autorités albanaises

84. À la suite de l'adoption du Plan d'action national pour la conservation de la végétation marine le long de la côte méditerranéenne de l'Égypte, le SPA/RAC assiste l'Égypte dans la mise en œuvre des activités suivantes pour 2021 et au-delà :

- Organiser une formation nationale de trois jours sur la taxonomie des herbiers et des algues
- Identification par images satellites des hotspots des herbiers marins.
- Organisation de la première mission de terrain, si possible, le long de la côte méditerranéenne de l'Égypte ou dans des zones représentatives sélectionnées pour i) identifier les herbiers marins et (ii) inventorier les autres assemblages végétaux (algues, ceintures de Cystoseira, etc.) sur le site pilote parmi les hotspots identifiés.

85. En mai 2020, le SPA/RAC a contacté les points focaux SPA/BD concernés (Chypre, France, Italie, Maroc et Espagne) pour les informer du processus et des délais pour les examens périodiques ordinaires de l'ASPIM 2020-2021, et leur demander de collaborer dans la mise en place de commissions consultatives techniques (TAC) pour chacune des ASPIM à évaluer, et les calendriers provisoires pour l'exécution des évaluations.

86. Cependant, en raison des restrictions sanitaires et de voyage lié à la pandémie COVID-19 qui avaient commencé à prévaloir à partir de l'automne 2020, il n'a pas été possible de participer à des examens SPAMI selon le modus operandi régulier, impliquant des experts indépendants internationaux voyageant dans les pays concernés, des visites de sites et des réunions présentiels.

87. En conséquence, une proposition alternative a été faite, consistant à exécuter les processus d'examen des ASPIM, exceptionnellement, en ligne : par e-mail, entretiens à distance et visioconférence pour l'ensemble des onze ASPIM impliqués.

88. Les examens périodiques ordinaires des ASPIM ont été réalisés à distance, en utilisant le format mis à jour pour l'examen périodique des ASPIM adopté par la COP 21.

89. Les réunions d'évaluation finale en ligne ont eu lieu entre la mi-avril et la mi-mai 2021. Les résultats des examens des 11 ASPIM suivants sont portés à l'attention de la 15e réunion des points focaux SPA / BD :

- Réserve de tortues Lara-Toxeftra (Chypre);
- Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (France);
- Aire protégée marine de Capo Caccia-Isola Piana (Italie);
- Aire marine protégée de Miramare (Italie);
- Aire marine protégée de Plemmirio (Italie);
- Aire marine protégée de Punta Campanella (Italie);
- Aire protégée de Tavolara-Punta Coda Cavallo Marine (Italie);
- Zone protégée marine et réserve naturelle de Torre Guaceto (Italie);
- Parc national d'Al-Hoceima (Maroc);
- Archipel du Parc National de Cabrera (Espagne); et
- Falaises de Maro-Cerro Gordo (Espagne).

90. Le MAPAMED est une base de données développée et gérée conjointement par SPA/RAC et MedPAN. En octobre 2020, un MoU lié au MAPAMED a été signé entre le SPA/RAC et MedPAN, afin d'assurer le développement, la maintenance, l'exploitation et la diffusion continue de la base de données.

91. Le contenu de MAPAMED a été mis à jour et soumis pour validation par les points focaux SPA/BD jusqu'en décembre 2020. En avril 2021, la version mise à jour a été mise en ligne et mise à disposition pour téléchargement aux différents utilisateurs.

92. La base de données est la base des rapports périodiques (tous les quatre ans) sur l'état des AMP méditerranéennes.

93. Les données MAPAMED sont actuellement analysées et utilisées, avec d'autres sources de données, pour produire le rapport de situation 2020 sur les AMP méditerranéennes. Ce rapport de situation sera prêt d'ici octobre 2021 pour diffusion au Forum 2020 sur les AMP et à la COP 22 de la Convention de Barcelone.

94. La coopération au niveau sous-régional pour mettre en œuvre un suivi conjoint des NEI liés à la pêche est en cours dans l'est de la Méditerranée. Cette activité s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris dans le cadre du projet EcAp MED II (2015-2019) financé par l'UE sur le plan de suivi sous-régional pilote conjoint des NEI (indicateur commun 6 EcAp / IMAP) pour soutenir la mise en œuvre de programmes de suivi pour sept espèces de poissons du programme sous-régional de surveillance des NEI en collaboration avec la CGPM. Un nouveau pilote sous-régional pourrait être conçu pour la région de la Méditerranée centrale dans le cadre du projet EcAp-MEDIII financé par l'UE.

95. À la suite de la décision IG22 / 7 sur l'IMAP, le soutien du SPA/RAC pour l'établissement d'une limite aux niveaux national, sous-régional et régional pour toute la liste des NEI (pas uniquement liés à la pêche) est en cours. Les discussions sur les listes nationales d'espèces non indigènes (NEI) sont très avancées. En effet, des listes nationales de NIS enregistrés dans les eaux nationales ont été reçues des Parties contractantes et sont en cours de révision compte tenu des résultats d'une évaluation similaire réalisée dans le cadre de la directive-cadre sur la stratégie pour le milieu marin (MSFD). Des réunions avec les membres du groupe de travail informel en ligne sont déjà organisées et continueront à examiner et valider les résultats avec les experts nationaux désignés par les Parties contractantes. La base de référence des NIS sera soumise pour approbation à la réunion du groupe de coordination EcAp (13 septembre 2021).

96. Dans le cadre du projet MedKeyHabitats II (juillet 2017-septembre 2020), le SPA/RAC a produit : (i) des cartes détaillées et mises à jour des habitats marins clés, (ii) des cartes de vulnérabilité aux activités de pêche, (iii) la mise en place de systèmes de suivi de *Posidonia oceanica* et des populations coralligènes, (iv) Étude socio-économique et évaluation de l'impact de la pêche sur les habitats et (v) propositions de zonage et / ou mesures de gestion des activités de pêche pour réduire l'impact sur les habitats marins dans 11 sites pilotes (Algérie: Iles Habibas et Paloma, Chypre: AMP du Cap Greco, Malte: Żona fil-Baħarbejn RdumMajjiesa u GħarLapsi, Żona fil-Baħarfl-inħawi ta 'GħarLapsi u ta' Filfla, Żona fil-Baħarfl-inħawi tad-Dwejra (G fil-Baħarfl-inħawi tad-Dwejra) Baħarbejn Il-Ponta tal-Ħotba u Tal-Fessej (Għawdex), Żona fil-Baħarbejn il-Ponta ta 'San Dimitri (Għawdex) u Il-Qaliet, Maroc: Parc national d'Al Hoceima, Tunisie: Iles Kuriat et Turquie: Foça SEPA Les données fournies aux autorités nationales compétentes en 2020 devraient être utilisées comme outil de planification et de gestion durable des zones côtières. Les résultats seront bientôt disponibles sur la plateforme méditerranéenne de la biodiversité.

97. Sur la base des résultats des projets MedKeyHabitats I et II, MAVA a financé un nouveau projet « Zones d'interdiction de prélèvement cogérées / MPAs project » (juillet 2020-octobre 2022) suite à une proposition commune faite par SPA/RAC, WWF, AGIR, HCMR, LIFE, MedPAN, Notre Grand Bleu et BlueSeeds. Dans le cadre de cette nouvelle phase de la NTZ / AMP, le CAR / ASP soutient les autorités nationales compétentes d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et de Turquie, à travers une approche participative, dans la mise à jour, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des AMP pilotes, afin de réduire l'impact des activités de pêche sur les espèces et les habitats.

Résultat stratégique 3.5. Assistance technique et renforcement des capacités aux niveaux régional, sous-régional et national pour soutenir la mise en œuvre des politiques et le respect de la législation nationale relative à la biodiversité.

98. Dans le cadre du projet MAVA MedBycatch-phase II, le SPA/RAC, avec l'appui des partenaires du projet, a mis en œuvre une formation en ligne (3-5 mai 2021) pour les parties prenantes tunisiennes de la pêche et de l'environnement et en particulier les observateurs des prises accessoires et les gardes-

pêche liés au protocole de collecte de données FAO / CGPM Méditerranée Bycatch , l'identification des espèces vulnérables (requins, raies, cétacés, oiseaux de mer et tortues de mer) ainsi que les engins de pêche et les mesures d'atténuation des prises accessoires.

99. Dans le cadre du projet QuietMed 2 financé par l'UE, le SPA/RAC a organisé, en étroite collaboration avec ACCOBAMS, l'atelier francophone sur le bruit impulsif en mer, en décembre 2020, avec la participation de représentants des autorités compétentes et scientifiques du Maroc, Algérie, Tunisie et Liban.

100. La 5^{ème} Conférence sur la conservation des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée (CSMC5), accueillie par le Centre national des sciences marines du Liban (CNRS-L), s'est tenue en ligne du 13 au 15 avril 2021. Cette conférence était organisée par le Secrétariat de l'ACCOBAMS, en étroite collaboration avec le SPA/RAC et a été soutenu financièrement par la Principauté de Monaco.

101. La préparation et l'organisation des sessions régionales de formation sur l'identification des habitats marins clés (Indicateur Commun CI-1, OE1 & CI-2, OE1 de l'IMAP), l'utilisation de l'application web SDF et l'utilisation de la Plateforme Biodiversité Méditerranéenne (MBP), démarrera lorsque le manuel d'interprétation des habitats marins, l'application web SDF et la nouvelle plateforme méditerranéenne de la biodiversité seront prêts (processus en cours).

102. Dans le cadre du projet GEF Adriatic, le SPA/RAC a mis en œuvre une formation sur le terrain (23 octobre 2020) liée à la surveillance IMAP en Albanie et relative à la biodiversité, l'hydrographie et la pollution.

103. Dans le cadre du projet GEF Adriatic le SPA/RAC et PAP/RAC, avec le soutien d'Info / CAR, ont organisé une formation pour les parties prenantes monténégrines (4-5 février 2020, Podgorica) ainsi qu'une formation en ligne pour les parties prenantes albanaises (8 avril 2021) liées au téléchargement des données IMAP dans la plate-forme IMAP Info System.

104. Le SPA/RAC pilote le Work-package 10 du projet ODYSSEA financé par l'UE (odysseaplatform.eu). Le WP10 vise à développer la capacité des partenaires nord-africains (Maroc, Tunisie et Égypte) à mener des campagnes d'observation en mer, analyser les données collectées, développer des modèles numériques et gérer des observatoires. Le SPA/RAC intervient sur 2 volets: i) l'organisation d'événements de renforcement des capacités et ii) l'accompagnement de jeunes scientifiques maghrébins pour participer à des écoles d'été organisées dans le cadre du projet ODYSSEA des systèmes de modélisation collectant / produisant divers paramètres de données pour: la biodiversité et les écosystèmes (OE1), les espèces non indigènes (OE2), la récolte de poissons et crustacés exploités commercialement (OE3), l'eutrophisation (EO5), l'hydrographie (EO7), la pollution (EO9) et Déchets marins (EO10).

105. Dans le cadre de la phase 1 du projet MED sur les déchets marins financé par l'UE, le SPA/RAC a soutenu l'organisation de la session de formation nationale « Suivi de l'interaction entre les tortues marines et les déchets marins en Algérie » qui s'est tenue en décembre 2019.

106. Des réunions nationales ont été organisées, dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'UE, avec les pays du sud de la Méditerranée pour soutenir la mise en œuvre de programmes de surveillance dans des sites sélectionnés, en appliquant des méthodologies de surveillance communes et harmonisées.

107. Des modules thématiques de formation sont en cours d'élaboration et seront utilisés par les Parties contractantes lors des événements de formation qui seront couplés à la mise en œuvre de l'IMAP. Les meilleures pratiques et les leçons apprises seront partagées entre les pays aux niveaux sous-régional et régional et les capacités des pays respectifs seront renforcées.

108. Les plans de suivi au niveau du site comprendront plus d'un indicateur commun pour maximiser le suivi intégré et l'évaluation du BEE dans la mesure du possible. Les pays seront soutenus pour appliquer dans la mesure du possible des méthodologies d'évaluation communes conduisant à une évaluation commune intégrée et harmonisée du BEE aux niveaux national, sous-régional et régional.

Enfin, les pays recevront une formation sur le suivi de l'enregistrement et de la communication des données. Toutes ces activités permettront d'améliorer les capacités des pays du sud de la Méditerranée pour une mise en œuvre nationale intégrée de l'IMAP.

109. Dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'UE et des fonds de base du MTF, le SPA/RAC a préparé en étroite collaboration avec le Secrétariat du PNUE/PAM une note conceptuelle sur la mise en œuvre d'un programme régional de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP méditerranéennes et assurer leur durabilité. Ce programme de renforcement des capacités à l'échelle de la région sera mis en œuvre principalement à travers des cours de formation régionaux séparés sur : (i) la gestion efficace des AMP et le financement durable ; et (ii) la durabilité socio-économique des AMP. Les termes de référence des consultants nécessaires à une telle mission ont été rédigés et un appel à consultation lancé afin de recruter les consultants d'ici fin mai 2021.

110. Dans le cadre du projet financé par l'UE ODYSSEA (odysseaplatform.eu) SPA/RAC, le renforcement des capacités soutenu par du matériel de formation pour gérer les observatoires a été effectué comme suit:

- Le SPA/RAC a permis à de jeunes chercheurs candidats nord-africains de participer chaque année à toutes les écoles d'été ODYSSEA sur l'océanographie depuis le début de 2018, y compris la 2ème sur l'océanographie et la pêche en Méditerranée, du 2 au 6 septembre 2019, sur l'île grecque de Alonissos, permettant : i) d'utiliser la plateforme du projet ODYSSEA pour la récupération, la gestion et le traitement des données océanographiques, environnementales et halieutiques de la Méditerranée, ii) de s'informer sur les développements modernes des instruments et capteurs marins utilisés dans l'échantillonnage sur le terrain pour la surveillance océanographique opérationnelle, iii) de comprendre les modèles écologiques et leur rôle dans la gestion des écosystèmes marins.
- Des ateliers de formation ODYSSEA avec la contribution du SPA/RAC ont été organisés pour les gestionnaires d'observatoires sur les équipements de surveillance marine : planeur (Aalseamar) et systèmes de capteurs (Develogic). (Mai 2019, Rousset, France, juillet 2019, Hambourg, Allemagne).
- La 3ème université d'été ODYSSEA (tenue en ligne du 23 au 27 novembre 2020) sur « les Observations satellitaires et traitement des données en océanographie opérationnelle », a porté sur « la synergie entre les observations satellitaires de la surface de la mer et les mesures in situ ». L'événement en ligne a permis de se familiariser avec les produits satellitaires existants, et comment les utiliser avec des données in situ « en synergie », pour développer des approches de recherche marine basées sur l'intégration de données provenant de sources multiples. Il a attiré quelque 120 jeunes stagiaires professionnels de 28 pays des cinq continents, en particulier du sud de la Méditerranée.
- En octobre 2020, le SPA/RAC a coorganisé et participé à l'atelier dédié aux acteurs tunisiens (institutions publiques, universitaires et chercheurs en sciences de la mer, opérateurs publics et privés dans le domaine du transport maritime, de la pêche et de l'aquaculture, etc. ...) en collaboration avec l'Association Tunisienne pour le Développement Durable et la Conservation de la Faune (ANDDCVS), au cours de laquelle les outils de la plateforme d'information océanographique « MARINOMICA », développée dans le cadre du PROJET ODYSSEA, ont été présentés, ainsi que d'autres résultats basés sur des observations satellitaires et la modélisation.
- Récemment (22-24 février 2021), le SPA/RAC a fourni un soutien technique et logistique au RAED (partenaire égyptien) pour l'organisation d'un atelier de formation sur « L'analyse géospatiale et la télédétection pour l'impact du changement climatique sur les écosystèmes marins et côtiers » qui se tient actuellement et partiellement en ligne.

- En outre, le SPA/RAC a coordonné la préparation de l'atelier dédié aux utilisateurs finaux marocains « Atelier de validation des utilisateurs de la plateforme et d'océanographie opérationnelle », qui se tiendra les 2 et 3 juin 2021.

111. Une session de formation régionale sur l'identification des habitats marins clés (Indicateurs communs CI-1, OE1 et CI-2, OE1 de l'IMAP) et l'utilisation de l'application Web Formulaire de saisie de données standard (SDF) et de la Plateforme méditerranéenne de la biodiversité (MBP) est prévue par le SPA/RAC au cours du second semestre 2021 lorsque le manuel d'interprétation des habitats marins, l'application web SDF et la nouvelle plateforme méditerranéenne de la biodiversité seront prêts. La formation régionale sera organisée en synergie avec le projet IMAP / MPA.

Résultat stratégique 3.6. Coopération renforcée aux niveaux régional, sous-régional et national pour protéger et conserver la biodiversité et les écosystèmes.

112. La CGPM, l'ACCOBAMS et l'UICN Med ont été contactées pour trouver des activités communes sur les mesures de protection et de gestion spatiales de la biodiversité marine, réalisables en synergie sur la base de leurs activités programmées et de leurs points communs avec le PNUE / PAM, y compris le travail de gestion spatiale par le biais de la CGPM et de Barcelone SPAMI de convention. Une première téléconférence de travail a été organisée le 25 juin 2020, sous la direction de l'Unité de coordination PNUE / PAM. Un projet de document sur l'orientation commune des travaux a été partagé par le SPA/RAC pour le réviser et le compléter. Une version révisée a été élaborée lors d'une réunion en ligne le 2 février 2021.

113. Des échanges courants ont également eu lieu avec la CGPM et l'ACCOBAMS à travers les phases 1 et 2 du projet MedBycatch sur une combinaison potentielle de mesures spatiales et temporelles pour réduire les prises accessoires de certaines espèces

114. Le protocole d'accord entre le SPA/RAC et le Secrétariat de l'ACCOBAMS pour la période 2021-2022 a été signé par les deux organisations après son examen par l'Unité de coordination du PAM. En outre, un autre accord entre le CAR / ASP et l'ACCOBAMS comprenant le programme de travail détaillé et le budget correspondant a été établi.

115. Un nouveau protocole de collaboration (MoC) a été signé en octobre 2020 entre le SPA/RAC et MedPAN pour la période 2020-2025. Ce MoC s'inscrit dans le prolongement des précédents signés entre les deux organisations depuis 2010.

116. Dans le cadre de ce MoC, un protocole d'accord spécifique a été signé concernant les modalités de gestion conjointe de la base de données sur les aires marines protégées en Méditerranée (MAPAMED) entre le SPA/RAC et MedPAN. Ces projets de mémorandums ont été approuvés par l'Unité de coordination PNUE / PAM et distribués aux points focaux SPA/BD, avant leur signature par les deux organisations.

III. Changement climatique

Résultat stratégique 7.2. Développement de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, et lignes directrices.

117. Des échanges initiaux ont eu lieu avec MedECC à travers le Plan Bleu pour préparer en 2021 des lignes directrices visant à renforcer la composante biodiversité marine des pays dans leurs futures CDN actualisées, visant à accroître l'alignement et l'intégration des préoccupations de biodiversité marine et la poursuite de l'ODD 14. Il s'agit d'harmoniser et de coordonner les outils et initiatives connexes de la CCNUCC et de la CDB pour maximiser les synergies. Les lignes directrices tiendront compte des besoins identifiés dans le projet de SAPBIO post-2020 en cours, une fois que son élaboration aura suffisamment avancé.